

**C2A**

Commissariat aux comptes

**Commissariat Audit Assistance**  
Société de commissariat aux comptes  
inscrite auprès la cour d'Appel de  
Saint Denis de la Réunion

Président :  
P. BOURNIER  
R. COEMAU  
W. GARCIA  
S. ROBERT

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## **SAOME** Santé Addictions Outre-Mer

Association Loi 1901

Siège social : 115 C, Allée de Montaignac  
97427 ETANG-SALE LES HAUTS

SIRET / APE : 439 887 662 00021 / 9499Z

Sur les comptes clos au

**31 DECEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

**VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint Paul, le 15 mai 2024

**C2A, Commissaire aux Comptes**



Sébastien ROBERT, associé

**Dr Éric Cadet Trésorier de SAOME**



## Bilan actif

	Bruit	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	4 395	2 651	1 743	2 065
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	65 794	47 961	17 832	22 319
Immobilisations financières				
<i>Autres titres immobilisés</i>	2 084		2 084	2 083
<i>Autres immobilisations financières</i>	4 368		4 368	4 368
<b>Total I</b>	<b>76 640</b>	<b>50 613</b>	<b>26 028</b>	<b>30 835</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<i>Marchandises</i>	20 528	16 850	3 678	4 034
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 642		1 642	1 329
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	39 445		39 445	64 510
<i>Autres créances</i>	60 975		60 975	30 101
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	239 511		239 511	300 986
<i>Charges constatés d'avance</i>	12 879		12 879	7 290
<b>Total II</b>	<b>374 980</b>	<b>16 850</b>	<b>358 130</b>	<b>408 251</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>451 620</b>	<b>67 463</b>	<b>384 158</b>	<b>439 086</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 840	1 585
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	58 279	45 572
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 083 330	1 023 331
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	1 150	9 867
<i>Dont Dons manuels</i>	1 150	361
<i>Dont Mécénats</i>		9 506
<i>Contributions financières</i>	122 371	93 668
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	31 764	23 783
Utilisation des fonds dédiés	26 010	65 710
Autres produits	3 738	6 072
<b>Total I</b>	<b>1 328 482</b>	<b>1 269 587</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variation des stocks	1 493	213
Autres achats et charges externes	287 874	294 177
Aides financières	122 371	93 768
Impôts, taxes et versements assimilés	14 360	13 374
Salaires et traitements	634 766	630 873
Charges sociales	203 755	207 460
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 854	9 572
Reports en fonds dédiés	50 793	10 400
Autres charges	9 045	10 801
<b>Total II</b>	<b>1 334 313</b>	<b>1 270 636</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-5 832</b>	<b>-1 050</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	4 305	768
<b>Total III</b>	<b>4 305</b>	<b>768</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	2	2
<b>Total IV</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>4 303</b>	<b>767</b>

## Annexe

## Règles et méthodes comptables

fiabilité scientifiques des activités de l'association. Des groupes de travail naissent sous leur impulsion.

Pour mener à bien ses missions, l'association SAOME est financé par le biais d'une subvention annuelle principale octroyée par l'Agence Régionale de la Santé de la Réunion (ARS) , d'autres subventions publiques octroyées par projets et/ou actions à mener pour le compte d'autorités de tarifications ou d'institutions (ARS, Préfectures, Santé Publique France...) ou auprès de collectivités territoriales.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En plus des dispositions expresses prévues dans le règlement ANC n°2018-06, les conventions comptables respectent également les dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC n°2014-03.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	881		881	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>881</b>		<b>881</b>	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	3 900	495		4 395
- Instal.générales, agencements aménagements divers	13 337	846		14 183
- Matériel de transport		8 201	8 000	201
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 137	3 534	1 261	51 409
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>66 373</b>	<b>13 077</b>	<b>9 261</b>	<b>70 188</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 083	2		2 084
- Prêts et autres immobilisations financières	4 368			4 368
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 451</b>	<b>2</b>		<b>6 452</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>73 705</b>	<b>13 078</b>	<b>10 142</b>	<b>76 640</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 117 667 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant BRUT	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 368		4 368
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 445	39 445	
Autres	60 975	60 975	
Charges constatées d'avance	12 879	12 879	
<b>Total</b>	<b>117 667</b>	<b>113 299</b>	<b>4 368</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	36 461
Etat produits à recevoir	8 000
Intérêts courus à recevoir	1
<b>Total</b>	<b>44 462</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 263		3 263		
<b>Total</b>	<b>3 263</b>		<b>3 263</b>		
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			3 263		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	12 879		
<b>Total</b>	<b>12 879</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		6 161
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		6 161

## Autres informations

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 37 319 euros

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les salariés partant en retraite ont droit à une indemnité de départ dont le montant est fonction de l'ancienneté et calculé au vu des derniers taux horaires du salarié concerné.

Les droits acquis à ce titre par les salariés de l'association à la date de clôture ont été évalués comme suit :

Fractions correspondant aux rémunérations : 26 730 euros

Fractions correspondant aux charges sociales : 10 589 euros

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	65 720	38 345
<b>Total</b>	<b>65 720</b>	<b>38 345</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	65 720	38 345
<b>Total</b>	<b>65 720</b>	<b>38 345</b>

### BENEVOLAT

(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983) (Règlement n°2018-06 du 05 décembre 2018)

Le bénévolat a reposé sur 51 personnes et a représenté 1 369 heures réparties sur différents secteurs d'activité.